

PÔLE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Secrétariat général

Affaire suivie par Marie-Monique Chardonneau

2 02 28 08 14 26

Décision Budgétaire Modificative 2010

PREAMBULE

Le budget initial 2010 a été adopté lors du conseil d'administration du 18 décembre 2009, avec la structure suivante :

Un centre de responsabilité unique,

4 destinations:

- pilotage : administration générale, gouvernance,
- diffusion: communication, culture scientifique et technique, promotion internationale,
- **formation**: écoles doctorales et insertion professionnelle, carte multiservices, vie étudiante, formation tout au long de la vie,
- **recherche** : équipements de recherche, investissements d'avenir, valorisation, recherche européenne.

જજજજજ

OBJET

La présente décision budgétaire modificative 2010 a pour objet d'ajuster les prévisions du budget initial 2010 par :

- L'affectation et l'inscription en réserves facultatives du résultat de clôture de l'exercice 2009 à hauteur de 2 992 153,21 €,
- la prise en compte de recettes moindres de l'exercice 2010 : 70 % de la subvention régionale destinée à la carte multiservices ne seront versés qu'en 2011 du fait du report d'un an de l'opération,
- une modification de quelques imputations budgétaires de dépenses, pour les rendre conformes à la nomenclature comptable M 9-1 qui s'applique aux établissements publics administratifs,

Les Produits

Le montant des prévisions de recettes est diminué de 350 980 €, pour tenir compte du report de la carte multiservices, et donc du solde de la subvention régionale.

Compte tenu de l'augmentation du fonds de roulement de 335 196,21 € à la clôture de l'exercice 2009, le total des produits de la DBM 2010 s'établit à - 3 903,79 €, ramenant les produits de l'exercice 2010 à 4 831 096,21€.

Les charges

La DBM porte sur une **réduction des charges de 411 100 €**, liée principalement aux dépenses de personnel moins élevées que prévu, puisque bon nombre de recrutements sont intervenus en milieu d'année.

En ce qui concerne les investissements, le montant de 64 643 € inscrit au budget 2010 se révèle insuffisant pour couvrir l'ensemble des besoins de l'année, qui nécessitent un **complément de 72 000 €**, notamment pour faire face aux achats de mobilier, y compris une partie des travaux d'acoustique.

Voici donc la répartition des dépenses de la DBM 2010 ventilée par destination :

Pilotage: -1 998 600 €
Diffusion: 125 200 €
Formation: 851 500 €
Recherche: 669 630 €.

Synthèse

• Fonds de roulement : augmentation de 335 196,21 €.

Compte tenu de ces éléments, la DBM 2010 s'équilibre donc à - 3 903,79 €.

Le Président